



**Liminaire UNSA – CGC au groupe de travail du 5 février 2021
« Actualité des services de la Sécurité Juridique et du Contrôle Fiscal - SJCF »**

Monsieur le Chef de Service,

Nous vous remercions pour l'organisation de ce groupe de travail à caractère informatif. Au moins son objet est clair, de même que la présentation des fiches documentaires support dont nous saluons la particulière qualité de forme et de contenu.

L'intitulé de ce groupe de travail consacre la fusion des bureaux JF et CF de septembre 2020. Il faut désormais s'habituer à ce nouvel acronyme (SJCF).

Ce nouveau service ne constitue pas simplement une Xème articulation administrative, mais est la traduction concrète de la nouvelle orientation du contrôle fiscal. Nous pouvons la résumer par les anglicismes : « Compliance & transparency ». Elle s'inspire d'ailleurs clairement de schémas étrangers.

Sa rampe de lancement a été constituée par la loi dite « ESSOC » du 10 août 2018 intronisant notamment les préceptes du droit à l'erreur et de la sécurité juridique. Nous ne contestons pas, en particulier, la nécessité ce dernier fondement.

La législation fiscale lourde et complexe dont la France s'est faite une spécialité a installé le sentiment d'une instabilité de la règle et de doute quant à son interprétation.

Cette [r]évolution du contrôle fiscal n'est pas seulement sémantique mais conceptuelle et méthodologique.

L'évolution fondamentale qui consiste à privilégier la lutte contre les dossiers présentant les fraudes les plus graves et les enjeux les plus importants nous la comprenons et nous l'acceptons.

Mais elle ne s'appliquera pas d'un coup de baguette magique à une société de tradition latine. Les vieux réflexes restent ancrés : défiance envers l'État, tentations de contourner les règles du système. Le civisme fiscal a encore de gros progrès à faire dans notre pays.

Aussi, la nouvelle politique fiscale doit s'adapter au contexte et s'incrémenter de manière pragmatique et progressive. Cela vaut également pour notre administration et les acteurs du contrôle fiscal.

Les outils doivent suivre et c'est d'ailleurs l'un des objets du contenu de ce groupe de travail. À ce stade, reconnaissons ensemble que la programmation continue à poser des problèmes à l'instar de l'efficacité d'ensemble de la chaîne du Contrôle fiscal. Vastes chantiers !

Les successions de réformes organisationnelles, issues des restructurations avant tout basées sur les économies budgétaires plutôt que la rationalité de fonctionnement de nos services, ont fait beaucoup de dégâts.

Alors oui, il y a des refontes à entreprendre et une nouvelle logique à suivre. Seulement, il faut bien considérer que l'intelligence artificielle ne pourra pas suppléer à l'humain, mais seulement l'aider. De même, le « formatage » jusqu'au boutiste des contrôles nous semble une hérésie. Il faut aussi faire confiance au professionnalisme et à l'inventivité humaine.

Derrière la chaîne du contrôle fiscal, il y a des femmes et des hommes qui aspirent à un meilleur fonctionnement à chacun des niveaux : assiette, programmation, contrôle, recouvrement, contentieux. Pour cela il est plus que jamais nécessaire qu'ils puissent communiquer entre eux pour tendre vers un objectif commun de meilleure efficacité.

À ce titre, des sujets comme les liaisons et la transmission d'informations, l'avenir des missions du PCE, les évolutions du contrôle fiscal externe et de ses structures, la programmation, la formation... méritent que nous échangions de manière approfondie.

Par ailleurs, la crise sanitaire s'est inscrite dans le paysage, « *changeant la donne* » et les enjeux immédiats. Les services de contrôle fiscal ont été appelés en renfort sur le Fonds de Solidarité tandis que leurs travaux traditionnels étaient interrompus.

Nos collègues s'adaptent et viennent en renfort des collègues des SIE qui sont submergés par les demandes du Fonds national de solidarité. Il faudra en tenir compte dans les objectifs traditionnels comme s'y est engagé le Directeur Général. Cette période est extrêmement déstabilisante pour bon nombre de nos collègues. Ils méritent d'être rassurés et confortés dans leurs missions.

Nous vous remercions pour votre attention.